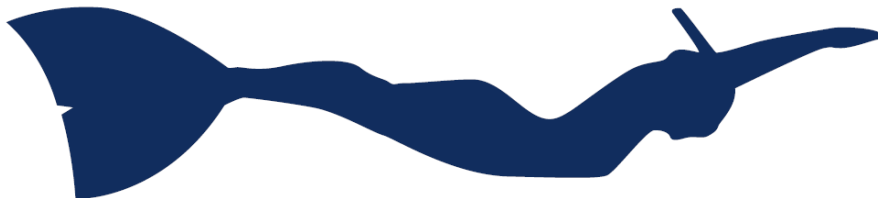


INVITATION MEETING DE VERSAILLES

7 ET 8 MARS 2020

Piscine Montbauron, 17 rue Jacques Boyceau, 78000 Versailles



Bassin 50m – 6 lignes d'eau – Chronométrage électronique

ILE-DE-FRANCE



Version 2 du 24/02/2020 : modification adresse piscine ; ajout info résa repas.

Le Centre d'activités subaquatiques de Versailles et la commission régionale nage avec palmes du comité Île de France vous invite au Meeting de Versailles qui se déroulera les samedi 7 et dimanche 8 mars 2020.

Programme de la compétition

Session 1 Samedi après midi	Session 2 Dimanche matin	Session 3 Dimanche après midi
50 AP F/H	50 Bi F/H	50SF F/H
100 BI F/H	100 SF F/H	400SF F/H
1500 SF F/H	800SF F/H	100 IS F/H
200 SF F/H	400 IS F/H	200 Bi F/H
	400 Bi F/H	
Finale 50AP F/H	Finale 50 Bi F/H	Finale 50SF F/H
Finale 100Bi F/H	Finale 100 SF F/H	<i>Fin du meeting</i>

Possibilité de gonflage des bouteilles sur place.

Prévoir un officiel par tranche de 8 nageurs (même incomplète). Tout manquement à cette règle entrainera la non-validation des inscriptions du club. Engagement des officiels en faire sur INTRANAP.

Horaires

Samedi 7 Mars

1^{ère} session - après-midi:

- Ouverture des portes : 13h45
- Echauffements : 14h00-15h00
- Réunion collège des juges 14h30
- Réunion chefs d'équipes : 15h00
- Essais chrono -Mep collège des juges
15h00-15h10
- Début des épreuves : 15h15

Dimanche 8 Mars

2^{ème} session – matin :

- Ouvertures des portes : 8h00
- Echauffements : 8h30-9h30
- Essais Chrono, Mep collèges des juges
9h30-9h40
- Début des épreuves : 9h45

3^{ème} session – après-midi :

- Echauffements : 13h30-14h15
- Essais Chrono, Mep collèges des juges
14h15-14h25
- Début des épreuves : 14h30

En fonction du nombre de nageurs engagés, les horaires sont susceptibles d'être modifiés (si besoin de 2 sessions d'échauffements). Les horaires définitifs seront transmis aux clubs avant la compétition.

Engagements

Chaque nageur est autorisé à participer aux courses programmées selon le règlement fédéral en vigueur. Les nageurs doivent être en possession de leur licence FFESSM, leur certificat médical et leur carte d'identité fédérale.

En cas de contrôle antidopage, les athlètes doivent être munis de leur pièce d'identité ainsi que d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Les engagements sont à réaliser sur INTRANAP avant le 28/02/2020 à 20h.

Frais d'engagement : 5€ par épreuve individuelle.

Le montant des engagements sera à régler sur place avant le début de la compétition par chèque, uniquement, à l'ordre de « **FFESSM IDF nage avec palmes** ». Un reçu sera remis aux clubs après règlement.

Restauration

Un repas sera proposé par le club organisateur le dimanche midi. **Voir pièce jointe pour le menu.**

Date limite de réservation : dimanche 1^{er} Mars

Réservation par mail aux adresses suivantes :

- laurencefloquet@orange.fr
- damien_vannier@yahoo.fr
- jeanclaudegril@yahoo.fr

Accès

En transport

A 1,3km de la gare Transilien de **Montreuil**

A 1,5km de la gare Transilien de **Versailles Chantiers**

A 1,6km de la gare Transilien de **Versailles Rive Droite**

Contact

Antoine Fauveau – Président Commission NAP IDF

antfauveau@hotmail.com